

Décisions de l'IP-Lait inacceptables pour AGORA

L'Association des Groupements et Organisations Romands de l'Agriculture (AGORA) a pris connaissance des décisions de l'Interprofession Lait (IP-Lait) de jeudi dernier. Avec les Chambres d'agriculture de Suisse romande, elle constate avec amertume et déception que les mécanismes pour fixer les volumes contractuels et le prix indicatif du lait, pourtant arrêtés par l'assemblée générale de fin novembre 2009, n'ont pas été appliqués par le comité.

Ainsi, la baisse de l'indice des volumes de lait qui passe de 103,6 (état 2010) à 100 est insuffisante pour rééquilibrer le marché. L'indice 100 correspond au volume de l'année 2009 dont on sait qu'il a engendré des excédents importants de beurre et de poudre de lait. Au niveau de l'indice du prix indicatif, les calculs indiquaient un relèvement justifié de 2,7 cts par kg de lait et l'IP-Lait n'est simplement pas entrée en matière.

Les raisons de cet échec qui remet en question la crédibilité même de l'IP-Lait, sont à rechercher du côté de l'attitude détestable d'un transformateur (en l'occurrence l'entreprise ELSA à Estavayer-le-Lac, propriété de Migros) et à la position de 3 représentants de Suisse orientale du collège des producteurs opposés à toute régulation du marché.

Ainsi, ELSA malgré un marché saturé, continue à proposer des quantités supplémentaires aux producteurs et 3 producteurs sur 10 ont empêché l'entrée en matière sur la discussion du prix indicatif (majorité de 75% pas atteinte).

Pour AGORA, la confiance envers IP-Lait sous sa forme actuelle est rompue. Il s'agit d'en revoir la composition, en particulier le collège des producteurs, et le règlement de fonctionnement qui doit établir une liaison claire entre l'évolution des volumes de lait et l'évolution du prix. La question de nouvelles démarches politiques doit ainsi être envisagée.

AGORA et les Chambres d'agriculture de Suisse romande partagent la déception des producteurs de lait pour qui une augmentation de prix devient une nécessité absolue.

AGORA

Lausanne, le 1^{er} février 2010

Renseignements :

Walter Willener, directeur AGORA,
Jordils 5, 1000 Lausanne 6,
Tél. 079.689.31.06